

Ranville flash

Mot du maire



Le 16 juillet 2015, la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) a été promulguée. Cette loi réorganise les intercommunalités, le seuil minimum d'habitants passent à 15 000, de nouvelles compétences sont transférées des communes vers les communautés de communes. Dans ce cadre, Cabalor s'est rapproché de la Communauté de communes de l'estuaire de la Dives (CCED) et de la communauté du pays Dozuléen (Copadoz) pour étudier une fusion des trois EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale).

Le conseil communautaire de Cabalor a délibéré et la fusion des trois communautés de communes a été approuvée à une très grande majorité et le conseil municipal de Ranville a fait le choix de rester dans Cabalor. Le nouveau périmètre sera effectif le 1 janvier 2017.

Début septembre, la rentrée scolaire s'est bien passée avec des effectifs en légère hausse. L'école maternelle accueille **50 enfants** sur 2 classes et en élémentaire **95 élèves** sont répartis sur 4 classes à l'école élémentaire.

Les 6 et 13 décembre 2015, nous voterons pour les élections régionales. Au 1 janvier 2016 les deux régions, Basse Normandie et Haute Normandie vont disparaître et laisseront la place à la Normandie réunifiée verra le jour Nous avons la chance d'avoir le droit de vote, alors utilisons le.

Enfin je profite de ce bulletin d'informations pour rappeler quelques règles simples de civisme. Les places de stationnement sont dans le domaine public et à ce titre elles ne sont pas réservées. La commune est dotée de nombreuses places de stationnements, aussi il est inutile et dangereux de se garer en dehors.

Votre Maire,
Jean-Luc Adélaïde



N°33 - Septembre 2015

Châteaux et manoirs ranvillais



Ranville est un village original sans véritable cœur autour de l'église, contrairement à la plupart des communes de France. Il est constitué de hameaux, le Bourg neuf, le Mariquet, le Bas de Ranville, le Hom, le Moulin, Longueville et Longueval où des châteaux, manoirs et belles maisons construits au fil des siècles, enrichissent le patrimoine de la commune.

Le château du Mariquet avait été acheté vers 1830 par Monsieur Verrier, grand-père de Hortense qui épousa le Général comte de Brye . Au cœur d'un parc de plusieurs hectares, c'était, à l'époque, une demeure « modeste » en pierres et briques datant du Directoire. Vers 1880, Madame de Brye décida d'ajouter un important pavillon et des tourelles qui agrandirent et embellirent la propriété. Elle y vécut entourée de sa fille Jeanne et de son gendre Louis de Rohan Chabot pendant de longues années. Née en 1832 elle mourut en 1931 presque centenaire.

Réquisitionné en 1940 par les nazis, le château fut mis à la disposition des Alliés par le comte et la comtesse Louis de Rohan-Chabot dès le matin du 6 juin 1944 et devint le QG de la 5e Brigade.

Le château est resté dans la famille Rohan-Chabot jusqu'en 2009. Louis de Rohan Chabot et son fils Gaël furent tous les deux maires de Ranville.

Dans le même parc, se trouve une belle maison du **18e siècle** donnant sur la rue du Général Leclerc. Jusqu'en 1875 environ elle fut complètement indépendante, avec sa ferme entourée d'un grand jardin. On y accédait par le beau porche encore visible aujourd'hui. Pour l'ajouter à son domaine, la comtesse de Brye acheta cette maison, dite « pavillon du Général de Brye » ou plus tard « pavillon Ranvillatte » ou encore « pavillon du Mariquet »

A la limite du hameau, juste avant Hérouvillette, on découvre un élégant **manoir Louis XV** qui appartient au milieu du 19e au père de la comtesse de Brye . Celui-ci n'aimant pas le bruit, y installait ses petits enfants pendant les vacances !

Dans la rue Général de Gaulle, une grande maison du début du 19e, bien restaurée aujourd'hui, était connue sous le nom de « **Château Bruder** ». En 1914 le château était habité par un Alsacien Monsieur Bruder qui lui donna son nom.

« A cause de ses origines, M. Bruder fut soupçonné par la population, très certainement à tort, de complaisance avec l'ennemi » La légende raconte qu'il envoyait « des signaux lumineux du dernier étage de sa maison à de supposés navires allemands croisant en mer, mais la présence de ces navires ne fut jamais signalée et les signaux auraient été bien difficiles à voir du rivage ». Il se déplaçait sans doute tout simplement dans son château avec une lampe-pigeon !

En 1944, les parachutistes britanniques en ont fait leur hôpital de campagne.

Le Bas de Ranville est riche de deux beaux châteaux, voisins et différents.

Le **château du Hom**, à l'angle de la rue du colonel Fabien et de la rue du Moulin d'eau, construit sous le règne de Louis XV et agrandi sous Napoléon III, est une élégante propriété au milieu d'un grand parc traversé par l'Aiguillon et planté d'arbres très anciens.

Le 6 juin 1944, le général Gale y installa le quartier général de la 6e Aéroportée.

Entre la rue du Belvédère et la rue du colonel Fabien se cache derrière de hauts murs le château de Guernon-Ranville du nom de la famille qui posséda cette demeure pendant presque deux siècles de 1751 à 1926. En 1790, après la Révolution, Roger de Guernon-Ranville fut le premier maire de Ranville. Mais le plus illustre des propriétaires fut Martial , ministre de l'Instruction publique sous Charles X. En 1830 emprisonné pour avoir participé aux «Trois Glorieuses», il fut assigné à résidence dans son château de Ranville où il mourut en 1866.

En juin 1944, les Britanniques utilisèrent le château comme infirmerie militaire.

Dans le hameau de Longueval, à l'abri des regards, le **château de Bellevue**



fut construit à la fin du XVIIIe par un membre de la famille de Touchet qui possédait également le joli château de Beneauville sur la route de Caen à Cabourg. En 1826, un Monsieur de Touchet était maire de Ranville. A la fin du XIXe siècle, cette propriété aurait appartenu à Charles Payen dont la petite fille Marie épousa Pierre de Brye, le fils du général. En juin 1930, en dépit des efforts des pompiers de Colombelles tout le château (17 pièces) fut détruit par le feu, à l'exception de deux chambres de bonnes. Il fut reconstruit à l'identique.

Ces demeures sont privées, habitées et ne peuvent être visitées.

Sources : - archives communales

-« Ranville autrefois » de Gaël de Rohan-Chabot



Travaux

Peinture

Durant l'été, des travaux de peinture ont été réalisés dans les 2 écoles par les agents des services techniques.

A l'école élémentaire, la grisaille de l'ancienne façade a laissé place à des tons plus gais et chatoyants. Les couleurs ont été choisies pour rester dans le ton de la bibliothèque départementale de prêt (BDP)

IL reste toute la partie arrière à terminer, cela sera fait après des travaux d'étanchéité.

A l'école maternelle c'est l'intérieur qui a été rafraîchi.



La Haute Gravelle

Les travaux de la première tranche du futur lotissement de « La Haute Gravelle » ont démarré début septembre.

Ce nouveau quartier est situé à l'est du lotissement du Clos Fleuri et s'étendra vers la route de Bréville les Monts.

Cette première tranche concerne 40 parcelles en accession à la propriété.



Agenda 2015

- **Concert « des filles et des chansons »** : 10 octobre
- **Commémoration de l'armistice 1918** : 11 novembre
- **Arbre de Noël de la commune** : décembre

Cabalor : www.tourisme-campagnebaieorne.fr/agenda-0/

Si on parlait fleurs

Le samedi 29 août, Noel Martinais et Cédric Guelle, deux agents de la commune proposaient une promenade dans les rues de Ranville pour découvrir et admirer les massifs floraux plantés par les sept employés des espaces verts.

Le fleurissement est réfléchi, pratiquement un an à l'avance, par trois employés qui réalisent les esquisses des massifs. Le budget annuel est d'environ 18 000 euros pour 2 600 plants.

En 2014, Ranville a obtenu sa première fleur de village fleuri. Pour 2015, il faut encore attendre pour connaître le résultat.

La visite s'est déroulée sous le soleil dans une bonne ambiance, curieuse et très studieuse. Des petites astuces pour entretenir sans traiter était donné ici et là, ainsi que des informations sur l'entretien des plantes.

Elle s'est terminée dans le jardin aromatique de la bibliothèque. Ce jardin a été aménagé par les services techniques, vous pouvez y découvrir hôtel à insectes, et diverses plantations aromatiques à la disposition des Ranvillais.



Des Filles et des chansons

Douze chanteuses à talons hauts reprennent le meilleur de la chanson française avec une pointe d'humour, un zeste de séduction et une pincée d'impertinence.

Samedi 10 octobre 2015 à 20h00 Salle Henri Robin
Entrée : 5 € Billetterie sur place



Des filles au bord de la crise d'amour

Un moment jubilatoire à ne pas manquer.

Armées d'escarpins colorés et de costumes noirs, les filles diront en chansons et en danse tout ce qu'elles ont sur le cœur : l'amour, les enfants et autre facéties de la vie.

Le groupe vocal est accompagné par deux guitaristes. Ils revisitent un répertoire qui va de Brassens aux Brigitte en passant par Pink Martini et présentent un spectacle musical ou se mêlent la danse, le chant et le théâtre.

City Komi

City Komi est un service d'information mobile. Il permet de recevoir instantanément sur votre mobile les informations utiles de votre ville, en toute simplicité et anonymement.

Comment ça marche ?

Téléchargez l'application

- City Komi, est une application gratuite pour smartphone. Elle est disponible sur Google Play et sur Apple store.

Abonnez-vous

- La mairie vous propose des FlashCodes ou tags NFC, représentant les émetteurs (Mairie, bibliothèque,... autant de canaux de communication dédiés).

Un message

- Recevez une notification immédiatement après l'émission d'un message. Vous êtes satisfait, dites merci en retour.

Anonyme

- Aucune collecte de données personnelles. Le service est basé sur un coût forfaitaire annuel pour la mairie. Il est gratuit pour les citoyens.

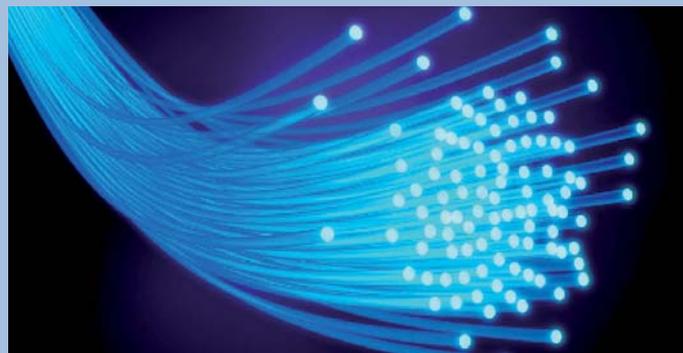
Simple

- Le principe retenu est la simplicité du service. Un message, c'est un titre, une date de validité, une photo et un texte. L'essentiel, rien que l'essentiel.

Plus d'informations sur le site [City Komi](#).



La fibre optique arrive à Ranville



La fibre optique c'est quoi ?

De la taille d'un cheveu, la fibre optique est un fil en verre ou en plastique très fin qui a la propriété d'être un conducteur de la lumière et sert dans la transmission de données et de lumière. Elle offre un débit d'information nettement supérieur à celui des câbles coaxiaux et peut servir de support à un réseau « large bande » par lequel transitent aussi bien la télévision, le téléphone, la visioconférence ou les données informatiques.

Quels en sont ces avantages ?

Le très haut débit offre un débit cinq fois plus rapide que le haut débit. Avoir un bon débit permet d'utiliser plusieurs écrans en même temps : téléviseur, ordinateur, tablette, smartphone. Les images sont également d'une meilleure qualité.

Comment est-elle arrivée dans la commune ?

En 2010, le conseil départemental a choisi de déployer la fibre optique grâce à un Réseau d'initiative publique (RIP). Le Département a confié les travaux et l'exploitation à la société Tutor Calvados. Le déploiement sur notre commune est en cours et doit se terminer en décembre.

La campagne de raccordement devrait commencer en janvier 2016.

Comment s'abonner ?

Il faut d'abord s'assurer que votre habitation est éligible depuis le site internet du conseil départemental :

www.calvados.fr/cms/accueil-calvados/eligibilite-fibre-calvados

La liste des opérateurs est disponible sur le site de l'exploitant du réseau : www.tutor-calvados.fr

Elle est également indiquée dans le message de réponse retournée au demandeur quand le logement est raccordable.

Chaque fournisseur d'accès présent sur le réseau communique sur ces offres via les canaux qu'il choisit : site internet, N° d'appel, mailings, réunions publiques locales, etc.

Enquête sur la communication communale

De nombreux outils de communication et supports permettent aujourd'hui d'informer les habitants de Ranville (bulletins municipaux, site Internet, affichage, etc.).

Afin de connaître la pertinence de ces différents supports et l'intérêt que vous leur portez, nous vous donnons la parole...

Avec ce Ranville flash, vous avez reçu un questionnaire vous permettant de répondre à cette enquête.

Nous vous remercions de prendre le temps de répondre à ce questionnaire et de le retourner à la mairie **avant le 31 octobre 2015**.

Vos réponses ne manqueront pas d'être prises en compte dans l'amélioration de la communication communale.

Flash N°33 - Septembre 2015

Conception & réalisation DAUPHIN com imprim - Tél. 02 31 23 60 70

Imprimé sur du papier recyclé avec des encres végétales



Rédaction & diffusion : Mairie

3, rue des Airbornes - 14860 RANVILLE

Tél. : 02 31 78 76 08 - Fax : 02 31 78 00 52

www.ranville.fr - Secreteriat@ranville.fr

